

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole élémentaire Paul Bert –  
Tarbes (Hautes-Pyrénées (65))**

**Note de Première Phase (NPP)**

N° 0650960R\_RNPP



*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1  
Ecole élémentaire Paul Bert\_ Midi-Pyrénées \_ Département des Hautes-Pyrénées \_ Tarbes (65)  
Note de Première Phase (NPP) N° 0650960R \_RNPP*

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Ecole élémentaire Paul Bert – Tarbes (Hautes-Pyrénées (65))**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N° 0650960R\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	M. FERFOGLIA	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	F. BOUDRIERES	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	A. ROGER	Directeur de projet

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'action 19 du 2ème Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'environnement.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

L'école élémentaire Paul Bert (établissement n°0650960R) est localisée au 1, rue Michelet à Tarbes (65) dans un quartier résidentiel proche du centre-ville. Cette école, propriété de la Mairie de Tarbes, accueillait en 2010 160 enfants de 6 à 11 ans, ainsi que 11 personnes adultes.

L'établissement comprend, sur une surface d'environ 3 100 m<sup>2</sup>, 3 bâtiments principaux fréquentés par les enfants (bâtiment nord, bâtiment sud-ouest et bâtiment sud-est), ainsi qu'une cour de récréation bitumée (bitume en bon état) et quelques espaces verts. Les bâtiments nord et sud-ouest, construits sur un vide sanitaire, accueillent les salles de classe. Le bâtiment sud-est, construit de plain-pied, abrite la salle informatique et la salle polyvalente.

Les bâtiments et les revêtements intérieurs sont en bon état général.

L'école ne possède pas de jardin pédagogique, ni de logement de fonction.

Aucun indice de pollution n'a été observé lors de la visite de l'établissement.

### **Résultats des études historiques et documentaires**

L'école élémentaire Paul Bert a été intégrée à la démarche nationale de diagnostic en raison de sa contiguïté avec le site BASIAS référencé MPY6501180. Il s'agissait d'une ancienne tannerie exploitée à la fin du XIXe siècle.

L'école élémentaire Paul Bert, ouverte en 1990, a été implantée au droit d'un ancien asile. Le site est occupé par une école depuis le début du XXème siècle.

Le site BASIAS MPY6501180 est localisé en limite sud-est de l'établissement Paul Bert. Cette entreprise exerçait une activité de tannerie. La poursuite de cette activité a été déclarée en 1878. La date de fin de l'activité n'est pas connue, le site est actuellement occupé par une habitation.

L'étude historique a permis de confirmer cette contiguïté en limite sud-est de l'établissement. D'autres sites industriels (tanneries, laverie, garage, fonderie) ont par ailleurs été recensés à proximité de l'école.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine est peu profonde et se trouve à environ 4 à 6 m au droit du site. L'écoulement naturel local de cette nappe s'effectue vers l'Adour, soit en direction du nord-est, positionnant ainsi l'école élémentaire en aval hydraulique de l'ancienne tannerie (BASIAS MPY6501180).

Les autres sites industriels (tanneries, laverie, garage, fonderie) recensés à proximité de l'école se situent en amont et en latéral hydraulique par rapport à l'établissement.

Toutefois, des incertitudes subsistent sur le sens d'écoulement, en raison de la proximité de l'Adour qui, selon la période et le secteur, draine ou alimente la nappe.

### **Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école élémentaire sans jardin pédagogique ni logement de fonction, deux scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

Des composés volatils ont été manipulés et stockés sur l'ancienne tannerie contigue à l'établissement et située en amont hydraulique probable de celui-ci. Une migration de ces composés *via* les gaz du sol et les eaux souterraines vers l'école est donc possible. Par ailleurs, plusieurs autres anciennes activités industrielles ont été recensées dans un rayon de 100 m autour de l'établissement. Compte tenu des activités exercées, ayant pu manipuler des substances volatiles, et des incertitudes sur le sens d'écoulement des eaux souterraines, une influence de ces sites sur la qualité de l'air intérieur au droit de l'école élémentaire est possible. Ainsi, ce scénario d'exposition est retenu.

L'autre scénario d'exposition envisagé n'est pas retenu :

- L'ingestion d'eau du robinet par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été envisagé du

fait de l'absence de potager pédagogique et de l'âge des enfants (6-11 ans) pour lesquels le porter main-bouche n'est pas pertinent.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'a pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments de l'établissement, Nous **recommandons donc que l'école élémentaire Paul Bert de Tarbes (établissement n°0650960R) fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)**, à l'issue de la phase 1.

Le programme d'investigations de phase 2 porte sur :

- l'air sous la dalle du réfectoire et de la salle polyvalente dans le bâtiment sud-est ;
- l'air à l'intérieur des vide-sanitaires des bâtiments nord et sud-ouest,
- l'air du sol à proximité des bâtiments nord et sud-ouest.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole élémentaire Paul Bert –  
Tarbes (Hautes-Pyrénées (65))**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0650960R\_RT2





## Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

### Déploiement national

### Ecole élémentaire Paul Bert – Tarbes (Hautes-Pyrénées (65))

### Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0650960R\_RT2



	Nom / Visa	Fonction
<b>Rédacteur</b>	F.BENATIA A. BENAMOU	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	J.TIRAT N.NIVault	Ingénieur de projet Directrice de projet
<b>Approbateur</b>	A.ROGER A.PECQUEUR	Directeurs de projet

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'école élémentaire Paul Bert (établissement n°0650960R) est localisée au 1 rue Michelet à Tarbes (65) dans un quartier résidentiel proche du centre-ville. Cette école élémentaire, propriété de la Mairie de Tarbes, accueillait, à la rentrée de 2010, 160 enfants âgés de 6 à 11 ans, ainsi que 11 personnes adultes.

D'après les informations obtenues à l'issue de l'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic), cet établissement a été construit en contiguïté avec un ancienne tannerie référencée dans la base de données BASIAS (site BASIAS n°MPY6501180). D'autres anciennes activités industrielles a été identifié au voisinage de l'établissement, certaines étant localisées en amont hydraulique probable de l'établissement.

La phase 1 du diagnostic a mis en évidence des potentialités d'exposition dans l'enceinte de l'école élémentaire par inhalation de substances volatiles à l'intérieur des bâtiments.

### **Résultats des investigations**

Les campagnes d'investigations ont été menées sur les milieux air sous dalle et air du vide sanitaire. Les points de prélèvement ont été positionnés au plus proche des salles de classe des enfants et adaptés aux contraintes de terrain (un des vides sanitaires était comblé).

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées sur les sites BASIAS proches ou contigu.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré qu'aucun des composés recherchés n'a été détecté dans l'air prélevé sous les dalles au droit des bâtiments, et dans l'air du vide sanitaire.

*« Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2  
Ecole élémentaire Paul Bert – Midi-Pyrénées \_ Département des Hautes Pyrénées \_ Tarbes (65)  
Rapport technique de phase 2 (RT) N° 0650960R\_RT2*

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de **l'école élémentaire Paul Bert** à Tarbes (établissement n°0650960R) en **catégorie A** : **« Les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

